

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 11 juillet 2024

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **43**
Nombre de représentés : **10**
Nombre d'absents : **11**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE ONZE JUILLET à 14 h 00,
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port,
salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_062_CC_2
Affectation des résultats 2023: budget principal, budget annexe des Ports de plaisance Ouest, budget annexe de la GEMAPI, budget annexe de l'Eau Potable et budget annexe de l'Assainissement des Eaux Usées

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - Mme Marie ALEXANDRE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - Mme Jocelyne JANNIN - M. Josian ACADINE - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Jean MARCEAU

Nombre de votants : 53

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
4 juillet 2024

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
18/07/2024

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Eglantine VICTORINE - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL - Mme Audrey FONTAINE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme MéliSSa COUSIN procuration à M. Michel CLEMENTE - M. Alexis POININ-COULIN procuration à Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD procuration à Mme Jasmine BETON - M. Bruno DOMEN procuration à M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS procuration à Mme Laetitia LEBRETON

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2024

AFFAIRE N°2024_062_CC_2 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023: BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE OUEST, BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI, BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE ET BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le Président de séance expose :

Conformément aux instructions budgétaires et comptables en vigueur, le résultat dégagé à la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice fait l'objet d'une affectation par le conseil communautaire et doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, tel qu'il apparaît au compte financier unique.

Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de clôture (déficit au chapitre « D001 » ou excédent au « R001 ») et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent).

1. BUDGET PRINCIPAL

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2023 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 47.785.767,83 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 14.449.703,83 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 7.675.914,38 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 2.450.350,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 496.169,16 €.

2. BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE OUEST

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2023 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 613.991,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 806.082,55 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 386.863,45 €.

3. BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2023 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 3.160.386,47 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de + 5.226.422,09 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 787.606,94 € ;
- les restes à réaliser en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5 750 €.

4. BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2023 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 5.302.834,72 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 1.459.927,80 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 1.107.747,01 €.

5. BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Les résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2023 sont les suivants :

- le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 6.465.919,56 € ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est de (-) 6.389.668,29 € ;
- les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 349.007,17 € ;
- les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 1.596.015 €.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 20/06/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 18/06/2024.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 4 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **PROCÉDER** à l'affectation des résultats issus des comptes financiers uniques 2023 pour :

BUDGET PRINCIPAL

Le résultat excédentaire de fonctionnement de 47.785.767,83 € sera affecté comme suit :

- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 19.675.268,12 € (au compte 1068), restes à réaliser inclus ;
- le solde, soit 28.110.499,71 € en excédent de fonctionnement reporté (compte R002).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 4 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **PROCÉDER** à l'affectation des résultats issus des comptes financiers uniques 2023 pour :

BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE OUEST

- Le résultat excédentaire de fonctionnement de 613.991,47 € sera affecté en excédent de fonctionnement reporté (compte R002).
- Le résultat dégagé en investissement est automatiquement affecté à cette section en solde d'exécution reporté au compte R001 pour un montant de 806.082,55 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :

- **PROCÉDER** à l'affectation des résultats issus des comptes financiers uniques 2023 pour :

BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

- Le résultat excédentaire de fonctionnement de 3.160.386,47 € sera affecté en excédent de fonctionnement reporté (compte R002).
- Le résultat dégagé en investissement est automatiquement affecté à cette section en solde d'exécution reporté au compte R001 pour un montant de 5.226.422,09 €.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 3 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'affectation des résultats issus des comptes financiers uniques 2023 pour :

BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE

Le résultat excédentaire de fonctionnement de 5.302.834,72 € sera affecté comme suit :

- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 2.567.674,81 € (au compte 1068), restes à réaliser inclus ;
- le solde, soit 2.735.159,91 € en excédent de fonctionnement reporté (compte R002).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 4 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 1 CONTRE) DÉCIDE DE :

- PROCÉDER à l'affectation des résultats issus des comptes financiers uniques 2023 pour :

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Le résultat excédentaire de fonctionnement de 6.465.919,56 € sera affecté comme suit :

- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 5.142.660,46 € (au compte 1068), restes à réaliser inclus ;
- le solde, soit 1.323.259,10 € en excédent de fonctionnement reporté (compte R002).

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président